

Ministère de l'Éducation nationale

Académie de Caen

CHSCTS Départemental de l'Orne

RAPPORT DE VISITE

du 19 avril 2018

**« Incidence du climat scolaire sur les conditions de travail
en équipe »**

Établissement : Collège Nicolas Jacques CONTE, 61300 SEES

Dé/légation :

Mme FORET-SIMON	Secrétaire Générale DSDEN, Présidente du CHSCTS
M. AVININ	Représentante du personnel (FSU)
M. DE LA LOSA	Représentant du personnel (FSU)
M. VARNIER	Représentant du personnel (UNSA)

Présentation de la visite :

Le contexte local de cet établissement est particulier. Le collège Conté de Sées présente 3 sections sportives, une ULIS et un internat. Il est entouré d'établissements privés sous et hors contrat en plein essor, ce qui n'est pas sans susciter une pression dans le collège liée aux enjeux du maintien d'un service public d'Education fort et attractif au sein de la commune.

Ce collège présente des difficultés sous-jacentes qui se sont révélées depuis quelques mois. Cela a conduit à la programmation d'une réunion plénière le 07/07/2017 dans le but d'envisager une stratégie commune. A la rentrée 2017/2018, la rédaction d'une vingtaine de fiche RSST a dénoncé un climat pesant et délétère. Un équilibre fragile a été rompu. Une audience d'élus du CA a eu lieu à la direction académique, une délégation syndicale a été reçue par la DASEN, un CHSCT extraordinaire afin de programmer une visite au collège s'est réunie et a voté une visite le 18/04/2018.

Après cette visite, il en ressort une volonté de tous les personnels de dialoguer, de faire évoluer cette situation et d'aboutir à des propositions concrètes qui visent aux bonnes conditions de travail et au maintien des élèves dans cet établissement public.

D'ailleurs des mesures envisagées lors de cette réunion du 07/07/2017 ont été évoquées :

- Protocole d'exclusion des cours
- Rencontre mi-trimestre (administration – CPE- professeurs principaux)
- Rencontre mensuelle avec les professeurs élus au CA
- Un stage sur site « gestion des conflits avec les élèves »
- Enquête « Climat Scolaire »
- Atelier sophrologie

Cependant, on constate que la situation reste très tendue et que les problèmes subsistent voire s'accroissent.

Ont été reçues dans ce cadre, 25 personnes, enseignants, vie scolaire, administration, dont 13 avaient rédigé des fiches RSST.

Au cours des échanges, il a été dit ou rapporté :

→ Un « manque de confiance » marqué envers les professionnels de l'enseignement qui se voient l'obligation de justifier toutes décisions relatives aux sanctions liées au comportement de certains élèves.

→ Le suivi des sanctions : « on observe aucun suivi et/ou aucune application des sanctions »

→ « Une remise en cause en public de l'autorité de l'enseignant »,

→ Des « humiliations » (« remarques désobligeantes en public », « propos vexants ou blessants », culpabilisation, propos lors de conseils de classes....)

→ Une « peur de ne pas être soutenu par la hiérarchie dans le cas d'incidents ou peur de problèmes qui pourraient survenir au cours du déroulement de certains projets ou sorties pédagogiques (« Epée de Damoclès »)

Des réticences et des commentaires vis à vis de certaines sorties ou voyages « dont l'intérêt est contesté ». « Faire un projet cette année, c'est tendre la main aux reproches »

→ Un décalage d'appréciation de la mise en place du protocole d'exclusion est constaté :

- « Le protocole existe et est appliqué » selon le chef d'établissement.

- « Le protocole existe mais n'est pas appliqué » selon le CPE.

- « Le protocole n'existe pas » selon le personnel enseignant.

Ce décalage est d'ores et déjà un point de divergence et constitue une source de conflits.

→ Au cours de toutes conversations, c'est « toujours l'aspect négatif qui est retenu »

→ « Critiques » de la gestion de certains espaces pédagogiques, remise en cause de support pédagogique qualifié « de relevant de la distraction ou de l'amusement ».

→ Lors de conflits, « la parole de l'élève prévaut sur la parole de l'enseignant ».

Cette défiance est ressentie comme insupportable et constitue une souffrance pour les enseignants.

- Par exemple, un élève a exécuté un signe nazi en classe. Ce geste a été banalisé et ironisé par la hiérarchie : « vous l'avez un peu cherché ».
- Des problèmes de communication entre tous. La « communication par mail est souvent brutale voire agressive ».
- Création d'un stress supplémentaire par des convocations (sans motif ou avec des motifs fallacieux) avant un temps de cours.
- Des décisions prises unilatéralement (non ouverture de l'internat le dimanche soir – passage à la cantine...)

Préconisations et remédiations :

« Ecoute, respect mutuel » constituent les deux piliers de la reconstruction d'une dynamique collective et le retour à un climat serein dans cet établissement pour un service public d'éducation efficace.

C'est la raison pour laquelle nous proposons la mise en place d'un dispositif portant 3 axes :

- Organisation - Communication
- Traitement des incidents
- Rendez vous – entretiens

Le travail sur ces 3 axes se réalisent en 2 temps :

→ Avant les vacances d'été 2018 :

Phase de conception de ces 3 axes

→ A partir de Septembre 2018 :

- Opérationnalisations de ces trois axes

- Un suivi des préconisations se fera au cours de l'année 2018-2019, dans le cadre des CHSCT.

Axe 1 :Commission Organisation - communication

Conforter les rencontres mensuelles et mi-trimestre afin qu'elles débouchent sur des propositions concrètes.(rencontre entre équipe de direction, enseignants, et vie scolaire)

Evaluer les apports des formations sur sites et poursuivre, si nécessaire, la programmation de stages de formation en rapport avec les difficultés relationnelles identifiées dans l'établissement.

Prévoir un espace - temps commun à tous les personnels dédié pour échanger sur des thématiques choisies par les enseignants (« heure bleue ») intégré sur un temps mixte (pro privé – 16h – 17h30).

Création d'un « sas de décompression » pour les élèves exclus de classe proche de la vie scolaire. La prise en charge des élèves exclus relève de la vie scolaire.

Création d'une salle des retards gérée par la vie scolaire.

Accueil des élèves dès le dimanche soir à l'internat dès septembre 2018.

Mise en place d'un régime prioritaire à la cantine afin de faciliter les projets clubs et la vie de l'Association Sportive

Axe 2 Commission traitement des incidents

Mise en place d'un registre « incident élève / Suivi des sanctions » (accessible par tous) qui retrace sur une même production l'incident – le rapport d'incident – le suivi et les mesures réalisées par chacun.

Mise en pratique du protocole déjà conçu

Lors de l'exclusion de cours, l'élève est conduit au sas de décompression où il lui sera donné un travail par l'enseignant qui l'a exclus et qui suivra le travail réalisé (remédiation , rattrapage de cours..). La famille est alors prévenue par la vie scolaire.

L'élève doit rattraper le cours duquel il a été exclus. L'enseignant concerné se charge de donner tous les documents nécessaires .

Lors d'une exclusion de l'élève de l'établissement pour incident grave et par mesure conservatoire, le retour de l'élève en classe se fait accompagné par un adulte (CPE, professeur principal, personnel de direction) avec une explication devant la classe. Une commission éducative est organisée préalablement afin de prévoir un suivi et contrat avec l'élève et la famille.

Axe 3 : Commission rendez-vous et entretien entre agent et administration

Tout agent reçu en entretien pourra être accompagné par la personne de son choix, toute convocation d'un agent se fera dans les mêmes conditions et fera de plus l'objet d'un compte rendu.

Conclusion :

L'ensemble de ces propositions visent à renouer le dialogue , à instaurer un respect mutuel favorisant ainsi un travail collaboratif afin de retrouver des conditions de travail satisfaisantes et un climat serein.

Un suivi des préconisations sera fait au cours de l'année scolaire 2018-2019.